

Le bon plan est celui qui prépare le terrain pour « l'après-crise »,

par Denis FERRAND, économiste, directeur général de l'Institut Coe-Rexecode, où il vient de succéder à Michel Didier. Il enseigne également à Dauphine.

Comment réveiller l'activité à court terme tout en préparant le terrain en vue d'une reprise vertueuse de la croissance à moyen terme ? Tel est le défi que doivent relever les pouvoirs publics, contraints de jouer tout à la fois les rôles de SAMU et d'architectes de l'économie, explique Denis Ferrand, directeur général de l'Institut d'analyses économiques et d'études conjoncturelles Coe-Rexecode.

La vague de croissance exceptionnellement forte qu'a connue l'économie mondiale depuis 2003 s'est échafaudée sur des déséquilibres globaux qui ont révélé son caractère insoutenable. Désormais, mois après mois, les prévisions de croissance retenues par les grandes institutions internationales sont toutes révisées dans le sens d'une aggravation de la récession amorcée dès la fin de 2007 aux Etats-Unis. Fondamentalement originale parce que simultanée à l'échelle planétaire, cette récession promet d'être la plus forte qu'ait connue l'économie mondiale depuis l'après-guerre. Pour s'en convaincre, un retour sur l'évaluation effectuée par le FMI des conséquences économiques de crises financières passées subies par les économies est des plus utiles. Mobilisant les exemples japonais, américain (crise des caisses d'épargne à la fin des années 1980), britannique et nordiques du début des années 1990, le FMI relevait que la récession consécutive à la crise s'est traduite dans une contraction de l'activité (ou « manque à produire ») de l'ordre de 5,4 % en raison d'une forte réduction du recours à l'endettement effectué par les ménages comme par les entreprises.

Pour dramatiques que peuvent être de tels antécédents, qui plus est circonscrits dans des frontières nationales, des contrefeux existent et leur influence en termes de soutien de l'activité ne doit pas être minorée. Le premier d'entre eux est la conséquence de la chute brutale des cours des matières premières. Leur recul se traduit automatiquement par une restitution de pouvoir d'achat aux pays importateurs qui porte sur des montants supérieurs à 2 points de PIB.

Le brutal plongeon de l'activité observé fin 2008 et début 2009 tient également pour partie à une contraction violente du commerce mondial et à une correction très vive du niveau des stocks des entreprises. Ces phénomènes sont de nature transitoire et ne pèseront plus autant sur l'activité au cours des prochains trimestres. Un rebond de l'activité d'ici la fin de l'année est même probable. Le retour durable sur les rythmes de croissance des années passées l'est en revanche beaucoup moins. Le processus de désendettement des agents privés, et notamment des ménages, ne fait que s'amorcer. Il sera relayé à partir de 2011-2012 par une nécessaire maîtrise d'un endettement public qui ne pourra aller que croissant d'ici là.

Chaque pays a ses problèmes, donc pas de médecine unique

La rapidité des réponses adoptées par les autorités constitue également une digue contre le risque de transformation de cette récession en une véritable dépression. Orientés vers des mesures d'urgence, les plans de soutien du système bancaire ont permis de contenir le risque de liquidité qui guettait ce dernier en même temps qu'ils visaient à renforcer sa solvabilité menacée. S'il est trop tôt pour estimer que les risques sont endigués, la promptitude de la réaction tranche avec l'exemple japonais des années 1990 quand le délai de réaction des autorités monétaires avait conduit à une amplification de la crise bancaire. Ces mesures d'urgence ont également cherché à éviter la manifestation d'irréversibilités que sont la disparition d'entreprises viables à moyen terme.

Au-delà du traitement d'urgence, l'appréciation ex-ante de l'efficacité des plans de relance dépend des spécificités macro-économiques de chaque pays. Il y a en fait autant de plans de relance « efficaces » qu'il y a de diversités dans les situations macroéconomiques. L'économie allemande est confrontée à la faiblesse de sa demande interne. L'économie espagnole est en butte à un retournement violent du marché immobilier et de l'activité en construction. Le Royaume-Uni subit également l'impact du dégonflement de la bulle immobilière sur fond d'excès d'endettement. L'économie française pâtit pour sa part d'un handicap de compétitivité persistant depuis dix ans.

La France doit se préparer pour une reprise « compétitive »

Afin de préparer la reprise économique qui ne manquera pas de se produire, les plans de relance se doivent d'articuler des objectifs de court terme (stabiliser l'économie et enrayer un mécanisme récessif) et de moyen terme sous un double aspect de potentiel de croissance et de bien-être collectif. Dans le cas de l'économie française, les deux critères de moyen terme affichés sont d'augmenter la croissance potentielle au moyen d'un rétablissement de la compétitivité et de réorienter la croissance vers un modèle durable, une économie moins consommatrice d'énergie et moins émettrice de CO2. Cette démarche suppose l'identification et le soutien de projets qui répondront le mieux aux besoins futurs et à la demande mondiale. L'Etat peut jouer un rôle majeur en facilitant et en accompagnant les transformations nécessaires et en soutenant les activités naissantes et plus généralement en affichant une vision industrielle.

Cette dimension apparaît encore tenue dans l'architecture du plan de relance tel que retenu pour l'heure. L'annonce de la suppression de la taxe professionnelle frappant les équipements installés reste la mesure phare en matière de renforcement de la compétitivité. Toutefois, outre que cette mesure n'aura pas d'incidence avant 2010 au mieux, l'inconnue demeure sur le dispositif qui pourrait venir remplacer le manque à gagner pour les finances des collectivités locales. Toute nouvelle recette qui viendrait se substituer à la taxe professionnelle en pesant sur la compétitivité des entreprises risquerait d'atténuer les avantages attendus d'une telle mesure.

Au-delà de mesures fiscales, c'est également dans l'orientation de l'épargne vers un financement plus direct de l'innovation et de la recherche et développement que réside un des leviers clés pour l'émergence d'une offre plus compétitive à même de répondre aux besoins sociaux de demain.

[<< Retour au sommaire](#)

 [Télécharger le PDF de l'article](#)

PRES@JE.COM

Une publication de l'association PRESAJE

(Prospective, Recherche et Etudes Sociétales Appliquées à la Justice et à l'Economie)

Siège social : 2 avenue Hoche 75008 Paris - Courrier : 30 rue Claude Lorrain 75016 Paris

Tél. 01 46 51 12 21 - E-mail : contact@presaje.com - www.presaje.com

Directeur de la publication : Michel Rouger